

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 13

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ber en syncope. Le nom seul de ces animaux, prononcé en sa présence, la jetait dans un trouble inexprimable.

Au bout de deux ans, cependant, le calme se rétablit par degrés dans cet esprit troublé. Il ne lui restait, en apparence, qu'un grand fond de tristesse que rien ne pouvait vaincre et une prostration physique qui se traduisait par une extrême pâleur. Les pensées religieuses envahirent son âme. Les pratiques de la dévotion paraissaient seules apporter quelque soulagement au chagrin qui la dévorait lentement. Elle prit le voile dans un couvent dont elle ne tarda pas à devenir la supérieure. Sa vie exemplaire et pleine d'austérités lui avait mérité cette distinction.

Elle vécut dès lors dans une retraite absolue, ne recevant d'autres visites que celles de Mlle C^{***}, son amie d'enfance, la seule qu'elle eût admise dans la confiance de ses chagrins, avant son entrée en religion. C'est à elle aussi qu'elle avait remis le portrait d'Albert, en lui recommandant de le détruire, afin que rien ne survécût, après la mort de la religieuse, de l'amour profane et malheureux qui avait troublé les derniers jours de sa vie mondaine.

Quatre années à peine après son entrée au couvent, la jeune supérieure mourait épuisée par le chagrin, mais remplie d'espérance, pleurée comme une martyre, honorée comme une sainte.

Mlle C^{***} a tenu sa promesse. Le portrait d'Albert n'existe plus.

Le jour qui suivit la fin tragique du jeune officier de marine, un arrêté de la municipalité de Saint-Malo supprima les chiens du Guet. Ils furent empoisonnés...

Un siècle a passé sur cette lamentable histoire, dont les souvenirs commencent à s'effacer. Je me suis efforcé de les recueillir avec un soin scrupuleux, en essayant seulement de recomposer, par la pensée, les péripéties du drame lugubre dont le dénouement n'eut pas de témoins.

Auguste DE LACROIX.

Un jeune homme, éperdument amoureux, venait d'être éconduit par l'objet de sa flamme. Désespéré, il fait part à son père de sa cruelle position et lui dit :

— Mè tsapèrai dè preindrè mon vetterli et dè mè fèrè châtota la cervalla !

— Ne mè fâ pas cé chagrin, repond lo père, kâ se te fâ cé coup, mè bombardâi que tè redio on mot.

Un aubergiste partage un demi-litre avec l'un de ses plus fidèles clients. Ils parlent des bons procédés, de la loyauté et de la bonne foi qu'on doit observer en toutes choses. « Oui, disait le client, oui, mon ami Georges, soyons honnêtes, agissons droitement et nous aurons toujours la conscience tranquille ! » — C'est vrai, répond l'aubergiste, mais cependant il ne faut pas non plus que la conscience empêche de faire honneur à ses affaires.

Entendu au buffet de la gare à Echallens, entre un Fribourgeois et un Vaudois, discutant le meilleur moyen d'utiliser les fumiers.

Le Fribourgeois défend le système employé dans son canton, qui consiste généralement à répandre le fumier sur les prairies, tandis que le Vaudois soutient qu'il vaut mieux l'enterrer.

La discussion s'animent, le Vaudois, pour justifier ses arguments, arrive à cette conclusion :

« Eh bin me n'ami coumanda vâi dou bons biftè-

ques ; mé ien medzeri ion ; te té métri l'autro su lo veintro et ne verrein à quien farra lo mé dè bin. »

On lit dans une de nos feuilles d'annonces de la semaine dernière : A vendre d'occasion une bonne montre en or, pour dame ayant peu servi. »

La Biche au Bois. — Cette belle féerie surpasse tout ce que nous avons supposé, et, nous le répétons, jamais, nous n'avons rien eu sur notre théâtre qui puisse être comparé à une telle variété, une telle richesse de mise en scène. Le spectateur est sans cesse dans l'admiration des splendides tableaux qui se succèdent devant ses yeux, par des changements à vue habilement exécutés, et où les couleurs des décors et des costumes s'harmonisent avec un art, un goût parfait. Deux représentations ont suffi pour que cette pièce si compliquée réussisse dans ses moindres détails ; aussi espérons-nous que le public de Lausanne et des villes voisines s'empressera de profiter d'un spectacle aussi remarquable, et dont nous ne reverrons peut-être pas le pareil, tant il exige de frais et de sacrifices, qui ne peuvent être suffisamment compensés dans une petite ville. Les fêtes religieuses s'approchent et la saison théâtrale touche à sa fin ; que personne donc ne laisse échapper une si belle occasion d'aller voir, au moins une fois, la *Biche au bois*, dont ils garderont le plus agréable souvenir.

Par une circonstance tout à fait indépendante de notre volonté, nous avons reproduit, sans en citer la source, dans notre précédent numéro, un article intitulé : *La ligue des célibataires*. Voulant rendre à chacun ce qui lui est dû, nous nous empressons de dire qu'il a été traduit de l'anglais et arrangé par M. Ferrière, du *Correspondant littéraire*. Ceci nous fournit tout naturellement l'occasion de féliciter ce nouveau journal, fort intéressant jusqu'ici, soit au point de vue de sa rédaction et du bon goût qui préside au choix de ses morceaux, soit au point de vue typographique.

Le mot de la charade publiée dans notre précédent numéro est : *aujourd'hui*. La prime a été gagnée par M. Girardet, cafetier, rue de l'Halle, à Lausanne, qui nous a envoyé la solution par ces mots que bon nombre de marchands de vin voudraient pouvoir inscrire sur leur enseigne :

« *Aujourd'hui*, point de crédit, demain oui. »

Autre charade pour laquelle nous offrons en prime un joli couteau de poche :

Mon premier est chef de famille.
Aux amants qui vous poursuivront,
Pour rester sage, jeune fille,
Répondez toujours mon second.
Ah ! que mon tout ferait merveille,
Lecteur et vous surprendrait bien,
Si, pour être musicien,
Il ne fallait que de l'oreille !

AVIS. — Nous continuons de prendre en remboursement les abonnements de l'année courante qui n'ont pas été réglés.

Toute demande de changement d'adresse doit indiquer le numéro de la bande et être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

L. MONNET.